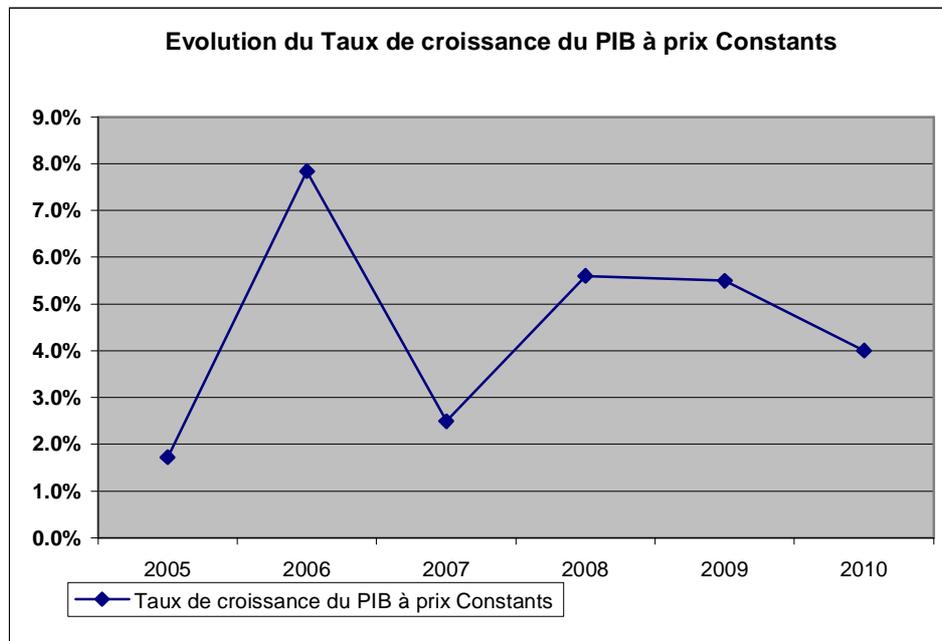


L'impact de la crise sur le Maroc¹ :

Effet de la crise sur le taux de croissance du PIB :



Le Maroc s'attend à une baisse de son PIB à cause de la crise, mais les autorités estiment la croissance du PIB entre 5 et 5.5%. Ce qui, a priori n'est pas négligeable au moment où beaucoup de pays s'attendent à une croissance nulle voir négative de leur économie. Les prévisions du FMI estiment que le taux de croissance du PIB au Maroc atteindra 4% en 2010.

L'économie marocaine est frappée de plein fouet par la crise économique internationale en ce sens que ce sont les secteurs travaillant pour l'exportation qui en pâtissent le plus.

L'Association marocaine de l'industrie du textile et de l'habillement prévoit une baisse de 10 % des exportations et cette diminution peut s'étaler sur la totalité de l'année 2009. Les unités exportatrices seront touchées au niveau de toutes les régions, sans distinction de taille, d'activité ou de structure.

L'industrie automobile n'est pas logée à moins mauvaise enseigne même si les dégâts ne sont pas encore quantifiés. Il n'en est pas moins certain que les sous-traitants, dont la quasi-totalité travaillent pour des constructeurs automobiles internationaux, sont

¹ Par : Africain Manager

pour la plupart durement affectés .Les plus chanceux réduisent leurs prix, leurs activités d'autres taillent dans les effectifs. Néanmoins, tous les regards se tournent vers les plans de soutien que les gouvernements occidentaux sont en train de mettre sur pied au profit de l'industrie automobile.

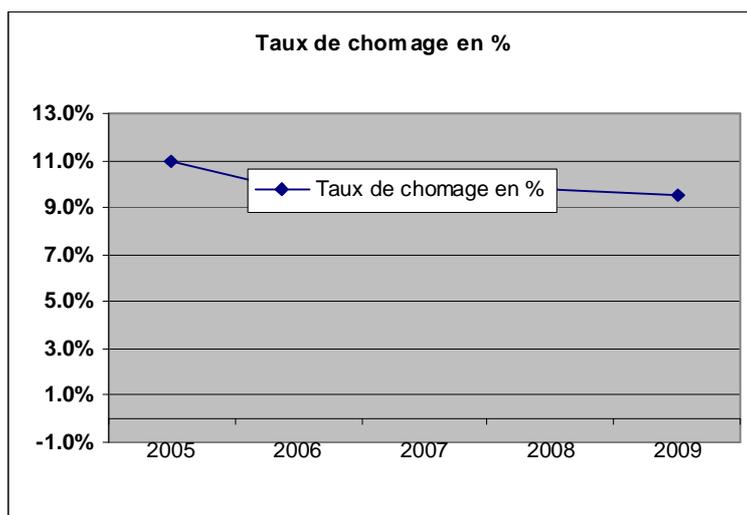
De façon moins spécifique, toutes les activités non agricoles se ressentent de la crise en termes de croissance en raison notamment de la contraction de la demande étrangère adressée au Maroc, suite au repli de l'activité dans les principaux pays acheteurs de produits marocains. L'Espagne et la France absorbent 70% des exportations de textile habillement marocain. Le secteur du tourisme ne pouvait pas être lui aussi à l'abri des turbulences de la conjoncture mondiale car il dépend de la demande étrangère. Il est certain que la contraction de la demande extérieur du à la baisse de la croissance de l'économie mondial aura un impact négatif sur les exportations marocaine de services de l'industrie textiles et cuir, ainsi que l'industrie mécanique et électrique, cette impact ne pourrai être quantifié avant le milieu 2009.

Heureusement, certains industriels se sont positionnés sur plusieurs marchés de niche, notamment dans le haut de gamme. Mais c'est l'agriculture(entre 15% et 20% du PIB) qui concentre les meilleurs espoirs surtout cette année qui se caractérise d'une pluviométrie abondante.

L'étendue de la crise sur le marché du travail et des salaires

Mesurant l'étendue des effets de cette crise sur le Maroc, le ministère marocain de l'Emploi recense déjà la perte de 50 000 emplois au titre de l'année 2008, Ce qui nourrit encore plus les appréhensions des autorités marocaines, c'est que ce bilan ne concerne que les emplois perdus par les 715 unités membres de l'Association marocaine de l'industrie du textile et de l'habillement (AMITH), soit 44,4 % de l'ensemble des entreprises du secteur.

En pourcentage, la masse salariale de ces unités, sur les dix premiers mois de l'année 2008 a baissé de 15,5 %, cependant les professionnels estiment à 70 000 le nombre d'emplois qui pourraient disparaître.



Après une décrue amorcée depuis 2005 (11,1%, 9,7% et 9,8% respectivement en 2005, 2006 et 2007), le taux de chômage s'inscrivait légèrement en hausse à la fin de 2008 : 10,2%. Une tendance que le secteur agricole, malgré une bonne performance en ce début de campagne, arrivera sans doute difficilement à inverser.

Les actions du gouvernement face à la crise

Devant cette situation, les pouvoirs publics ont entrepris de prendre des mesures de soutien à la fois aux industries affectées sous la forme d'un plan pour les exportateurs tel que les entreprises des secteurs du textile, du cuir et des équipements automobiles, et, si tout va bien, aux salariés ; en particulier ceux qui, en raison même de cette crise, ont perdu ou risquent encore de perdre leur emploi ou réduction de salaire. Il est espéré que ce dispositif contribuera à soutenir la croissance économique globale et, partant, évitera une remontée du chômage et le développement de la pauvreté, comme cela semble s'amorcer d'ordres et déjà.

La première vise la protection de l'emploi. Le gouvernement s'est engagé à prendre en charge 20 pour cent des charges patronales de l'entreprise, tels que les salaires et l'assurance maladie, et à protéger 95% des emplois. L'Etat se chargera également de financer la formation du personnel pendant la période de crise ainsi que l'accompagnement des personnes ayant perdu leur emploi.

Le deuxième acte prévoit que l'Etat aidera également les entreprises à améliorer leurs liquidités, à travers le renforcement des garanties de l'Etat pour le financement des besoins en fonds de roulement et la possibilité d'un moratoire pour le remboursement des crédits à long terme en cours. Les banques accompagneront les entreprises en échelonnant les crédits.

La troisième mesure d'urgence concerne le plan commercial, à travers un traitement préférentiel au profit des secteurs concernés lors des opérations d'assurance de leurs exportations et un accompagnement financier dans le cadre de leurs programmes de prospection de marchés extérieurs. Le gouvernement prendra en charge 80 pour cent des frais de prospection.

En conséquence, la crise économique pourrait entraîner une baisse des ressources des caisses du fait de la contraction des activités économique, des difficultés financières des entreprises à payer leurs contributions et une exonération qui pourrait être accordée aux entreprises en difficultés, les autorités prévoient une augmentation des dépenses qui serait engendrée par les aides aux chômeurs les départs en retraite anticipée et les pertes financières (placements des fonds de réserves).

Pour analyser les conséquences de la crise et mettre en œuvre un plan de redressement, le dialogue social constitue le moyen le plus approprié pour préserver les acquis de système de sécurité social